

Cheminement pour être avocat

Par **SC**, le **13/06/2021** à **20:18**

Bonjour tout le monde,

J'essaie de comprendre le cheminement pour être avocat, Licence ensuite Master et après 1 ou 2 année de master, il faut s'inscrire dans une école d'avocat je suppose pour passer le CRFPA.

Première question; Quel est le prix ? ensuite, l'école regarde t elle nos bulletins à partir de la 1¹ ? si oui, il faut avoir au moins combien de moyenne ? Et quel est la différence entre l'IEJ et l'EDA, pour finir quel est la meilleure école d'avocat de France public et privé confondu autant en renommé qu'en qualité d'apprentissage ? Grand MERCI à l'avance pour vos réponses.

Par **joaquin**, le **14/06/2021** à **08:16**

Bonjour,

En fait, après un master 1 ou 2, vous ne vous inscrivez pas directement dans une école d'avocats mais dans un IEJ (Institut d'études judiciaires) afin de préparer l'examen du CRFPA. Ce n'est qu'après réussite à l'examen du CRFPA que vous pouvez vous inscrire dans une école d'avocats afin d'obtenir le CAPA. Pour l'examen du CRFPA, qui est assez difficile bien que non insurmontable, on ne prend pas en compte vos notes universitaires. C'est un examen, et même s'il est relativement sélectif (30 pour cent en moyenne de réussite à chaque session), il suffit d'avoir une moyenne de 10/20 pour réussir.

Le tout n'est pas payant (hors frais d'inscription à l'IEJ qui s'élève à 800 euros environ).

Par contre, il y a de nombreux organismes privés qui font une préparation au CRFPA, dont le coût est assez élevée. Là, je ne saurais pas vous dire quelle est la meilleure formation.

Cordialement

Joaquin Gonzalez

Par **SC**, le **25/06/2021** à **10:20**

Je te remercie !